

EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés (en vue de la réalisation de voies, d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général, d'espaces verts) repérés au document graphique du règlement au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme sont les suivants :

N°	Destination	Adresse postale	Parcelle(s) cadastrale(s)	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'une aire de jeux pour enfants et réaménagement du trottoir (Régularisation domaniale)	3 rue du Dr Leray	AC 166	Ville d'Enghien-les-Bains	813 m ²
3	Aménagement d'une promenade piétonne le long du lac	71 av. de Ceinture	AH 171	Ville d'Enghien-les-Bains	2 812 m ²
4	Aménagement d'un espace public paysager Presqu'île aux fleurs (régularisation domaniale)	28-30 Boulevard du Lac 81 bis Avenue de Ceinture	AH 250, 251, 291, 293, 297	Ville d'Enghien-les-Bains	600 m ²
5	Équipement culturel et/ou touristique dans le cadre de la valorisation du patrimoine	26 bis Boulevard du lac	AH 9	Ville d'Enghien-les-Bains	4 880 m ²
6	Aménagement d'un espace public paysager (Régularisation domaniale)	24 Boulevard du lac	AH 233 (en partie)	Ville d'Enghien-les-Bains	269 m ²
7	Aménagement d'un espace public paysager (Régularisation domaniale)	72 rue du Général de Gaulle	AH 32 (en partie)	Ville d'Enghien-les-Bains	104 m ²
8	Réaménagement de l'entrée de Ville et réaménagement de l'espace public par élargissement du trottoir	70 Rue du G ^{al} de Gaulle 70 bis Rue du G ^{al} de Gaulle 72 Rue du G ^{al} de Gaulle	AH 276, 275, 31 (en partie)	Ville d'Enghien-les-Bains	70 m ²
10	Aménagement d'une voie piétonne dans le prolongement de la place Foch	11 Place du M ^{al} Foch	AB 334, 520	Ville d'Enghien-les-Bains	460 m ²
11	Création d'un espace public pour la liaison entre les rues de Mora et du Dr Leray	29/31 rue de Mora	AC 140 (en partie), 143	Ville d'Enghien-les-Bains	186 m ²
15	Extension de l'École primaire d'Ormesson	15, 17, 19 boulevard d'Ormesson	AD 4, 15 (en partie)	Ville d'Enghien-les-Bains	510 m ²
16	Élargissement du trottoir	1 bis à 3 bis Boulevard Cotte	AC 471, 470, 250, 251, 252, 253 (en partie)	Ville d'Enghien-les-Bains	225 m ²

17	Aménagement d'un espace public (régularisation domaniale)	3 ter Boulevard Cotte 28-30 Rue Malleville	AC 453, 455, 457	Ville d'Enghien- les-Bains	345 m ²
18	Élargissement trottoir (Régularisation domaniale)	22 bis Rue de Malleville 24 Rue de Malleville 26 à 26 ter Rue de Malleville	AC 382, 384, 386, 388, 390 et 392	Ville d'Enghien- les-Bains	222 m ²
20	Élargissement de voirie rue de Balzac et réaménagement des espaces publics le long de la rue de la Barre	68-70-72 Rue de la Barre 4 rue de Balzac	AD 195, 196, 201, 202 (en partie)	Ville d'Enghien- les-Bains	230 m ²
21	Aménagement d'un espace public paysager	1 rue Jules Regnault	AE 166	Ville d'Enghien- les-Bains	177 m ²
22	Élargissement de voirie de 2 mètres en bordure de la rue de Malleville et de 8 mètres en bordure de l'avenue de Girardin Aménagement d'un espace public paysager	69 rue de Malleville 16 av. de Girardin	AE 83, 85, 86, 87 (en partie)	Ville d'Enghien- les-Bains	663 m ²
23	Extension du collège G. Pompidou	32 Rue de la Coussaye 158 Avenue d'Enghien	AE 107, 131	Ville d'Enghien- les-Bains	619 m ²
24	Requalification paysagère des Allées Vertes	Allées Vertes	AE 213, 221, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 254, 255, 347, 57 et 58, 68 (totalité ou en partie)	Ville d'Enghien- les-Bains	2 000 m ²
25	Espace vert public et structure d'accueil loisirs sans hébergement pour les enfants	1 rue de la Barre Place Edmond Taupin (parc Sainte Jeanne)	AE 230	Ville d'Enghien- les-Bains	24 114 m ²
26	Création d'un débouché des allées Vertes sur l'avenue de Girardin	9 rue de Curzay	AE 81	Ville d'Enghien- les-Bains	725 m ²
29	Requalification paysagère des Allées Vertes et création d'un espace public	Allées Vertes	AE 206 (en partie) AE 18 (en partie)	Ville d'Enghien- les-Bains	247 m ²
30	Régularisation d'emprise domaniale et accès public à la médiathèque G. Sand	9 bis rue de Mora	AC 214 (en partie)	Ville d'Enghien- les-Bains	6 m ²
TOTAL					40 277 m²

Les emplacements réservés (en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements) repérés au document graphique du règlement au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme sont les suivants :

	Localisation	Secteur du PLU	Part de la surface de plancher réservée au logement locatif social	Références cadastrales	Superficie du ou des terrains
A	72-74 avenue de Ceinture	UG	100% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AB 382	1 714 m ²
B	8 rue de la Libération	UAa	40% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AC 463 et AC 464	720 m ²
C	1 Rue Blanche	UAa	50% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AB 326, 327	180 m ²
D	1 rue du Général de Gaulle 111 à 109 Av de la Division Leclerc	UAa	50 % de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AB 547, 546, 545	678 m ²
E	1 bis Boulevard Cotte	UAa	50% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AC 470 et 471	395 m ²
F	57 rue Philippe Dardis	UG	40% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AH 55	1 868 m ²
G	68-70-72 rue de la Barre 2-4 rue de Balzac 6-10bis rue G. Sand	UAb	50 % de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AD 196, 197, 202, 936, 937, 816	841 m ²
H	70 Rue du G ^{al} de Gaulle 70 bis Rue du G ^{al} de Gaulle 72 Rue du G ^{al} de Gaulle 1 Bd du Lac	UAa	50% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AH 276, 275, 31	506 m ²
K	1-5 rue de Malleville	UAb	35% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AD 811, 809, 808	1 061 m ²
L	6bis-6ter rue de la Coussaye 77-77bis-79 rue de Malleville	UAc	35% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AE 97, 272, 357, 358, 369, 370	2 410 m ²
M	208-210-212 Av d'Enghien	UAc	35% de la surface de plancher à destination de logement attribuée au logement social	AE 324, 146, 147, 148, 149	2 407 m ²
TOTAL					12 780 m²